

De renoncements en reniements, une ambition en faveur de la création d'emplois qui se délite

Publié le 1 juillet 2016

Le Medef a rencontré ce jour le Premier ministre et la ministre du travail. Il a réaffirmé que la priorité d'actions du gouvernement devrait être de relancer une véritable politique en faveur de la création d'emplois. Cela suppose de simplifier le droit du travail, de libérer le marché du travail, de baisser la fiscalité, mais aussi de tenir ses engagements pour donner visibilité et confiance.

On se demande si le gouvernement a renoncé à sa volonté de créer massivement des emplois dans notre pays. Les signes positifs allant dans cette direction sont en train d'être gommés.

Sur la loi travail, le Medef a réexpliqué qu'une dynamique de création d'emplois passera par une simplification du droit du travail. Or force est de constater que le texte rajoute de la complexité au fur et à mesure du débat : omniprésence syndicale dans les entreprises via un mandatement obligatoire, contraintes nouvelles pour les réseaux de franchisés, généralisation des accords majoritaires, heures de délégation syndicales supplémentaires...

Au final le texte est très en retrait de l'ambition initiale et manque de mesures simples et fortes destinées aux PME et TPE alors que ce sont elles qui créent de l'emploi massivement dans notre pays.

Sur la pénibilité, le Medef tire à nouveau le signal d'alarme. Alors que le gouvernement reconnaît l'inapplicabilité de ce dispositif dans le secteur public, il continue à avancer comme si de rien n'était pour les entreprises. Ce faisant, il met les entreprises dans l'impossibilité d'appliquer le dispositif de manière simple et sécurisée. Ce manque d'écoute et de considération pour les entreprises de terrain est dramatique. Le Medef demande à nouveau un moratoire de 6 mois sur les 6 derniers critères de pénibilité afin de donner le temps aux missions de simplification en cours de rendre leur conclusion et d'en discuter pour trouver une solution pertinente et opérante.

Sur les modifications du pacte de responsabilité annoncées hier sans aucune concertation préalable, le Medef considère que le respect des engagements est un facteur clé de confiance pour les chefs d'entreprise. En renonçant à ses engagements, le gouvernement renie sa parole. Par ailleurs, alors que la France est en surfiscalité, le Medef constate que, dans la même semaine, le gouvernement est capable de

1. créer une nouvelle taxe, la taxe spéciale d'équipement régional,
2. augmenter le versement transport en Île-de-France,
3. renoncer à la disparition définitive d'une taxe (la C3S).

Tout cela est improvisé et inconséquent.

Pour **Pierre Gattaz, président du Medef** : « On se demande si le gouvernement a renoncé à sa volonté de créer massivement des emplois dans notre pays. Les signes positifs allant dans cette direction sont en train d'être gommés. Au lieu de simplifier, on complexifie. Au lieu d'être cohérent dans la baisse des charges, on recommence à les augmenter. Au lieu de chercher une solution après avoir mis les entreprises dans des situations impossibles, on

continue à avancer comme si de rien n'était. Vue la fragilité de notre situation économique, amplifiée par les incertitudes européennes, tout cela semble un contre-sens total. »